

Madrid, le 15 mars 2021

Information pertinente
LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.

**Deux nouvelles attributions confirment la force des services
de notification de Lleida.net dans les administrations**

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 3/2020 du BME MTF Equity concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais « Lleida.net » ou « la Société » ou « l'entreprise »), met à votre disposition les informations suivantes, élaborées sous la responsabilité de l'expéditeur et ses administrateurs :

L'entreprise a remporté les appels d'offres de services de notification de Unión de Mutuas (MCSS n° 267) et d'Asepeyo (MCSS n° 151). A partir de ce moment, les deux mutuelles utiliseront les services de communication de l'entreprise pour notifier les mutualistes de tout type d'informations liées aux services qu'elles fournissent.

Ces attributions confirment la tendance à l'utilisation de services électroniques certifiés par les entreprises qui fournissent des services publics, qui nécessitent d'une communication agile qui puisse être prouvée. L'entreprise s'attend à ce que les services de certification utilisés par les entreprises publiques ou les services publics puissent se multiplier par quatre cette année sur les marchés où Lleida.net fournit des services dans le monde.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

À Madrid, le 15 mars 2021.

Francisco Sapena, PDG

Président du Conseil administration